

LE CALAME NUMÉRO 419
DU 19 NOVEMBRE 2003

3

Conjurer le danger ou régler des comptes?

L'ambiance bon enfant de la première semaine de la campagne présidentielle tranchait complètement avec ce qui allait suivre. A cinq jours du scrutin, la police perquisitionne les domiciles de Ould Haïdalla et de ses proches collaborateurs et déclare avoir découvert des armes (deux fusils) et des munitions dans le domicile du candidat. La campagne de Ould Haïdalla refuse de répondre à ce qu'elle qualifie de "provocations" de la part du pouvoir. Deux jours plus tard, le directeur de la campagne de Ould Taya, Hamoud Ould M'Hamed, tient à la hâte une conférence de presse pendant laquelle il présente ce qu'il appelle "un plan de prise de pouvoir par la force", concocté, selon lui, par les amis de Ould Haïdalla. 24 heures après, Mohamed Khouna et cinq responsables de sa campagne sont arrêtés par la police politique. Le candidat et son directeur de campagne seront libérés dans la nuit du jeudi à vendredi avant d'être de nouveau interpellés et gardés à vue à la prison de Beïla. Par ailleurs, la police met la main sur un groupe de jeunes qui étaient actifs dans la campagne du candidat Mohamed Khouna et les incarcère. Depuis, tout ce monde croupit en prison et l'instruction de leur affaire ne semble pas commencer. Le procureur de la République près le tribunal de la Wilaya de Nouakchott, en charge du dossier, s'est suffi de préciser, lors d'un point de presse, que ces personnes sont arrêtées dans le cadre d'une enquête sur une tentative de prise du pouvoir par la force. Il s'est toutefois gardé de les inculper de quoi que ce soit, même s'il a déclaré qu'il dispose de preuves matérielles accablantes contre eux. Selon une source proche du collectif de la défense des détenus, le procureur n'a même pas encore eu accès au dossier des prévenus qui est toujours entre les mains de la police politique qui dispose, selon une certaine interprétation de la loi, d'un délai d'un mois de garde à vue dans ces cas qui touchent à la sûreté de l'État.

A présent, tous les détenus sont regroupés à la prison de Beïla, après le transfert dans cette prison du groupe de jeunes qui étaient détenus ailleurs dans l'un des commissariats de police de la capitale. Ils seraient bien traités et l'un d'entre eux a été élargi lundi dernier (17 novembre). Apparemment, les autres doivent attendre encore. L'opinion se pose encore des questions sur le sort qui leur sera réservé, s'ils iront jusqu'au procès ou pas. En attendant, on s'interroge toujours sur les motifs de leur interpellation, particulièrement sur le plan "GRAB".

GRAB1, la preuve à charge

Ould Haïdalla et ses amis sont visiblement accusés par le pouvoir d'avoir cherché à prendre le pouvoir par la force. A ce titre, on parle de contrats qu'ils auraient eus avec les officiers de

l'armée nationale pour les inciter à intervenir dans le jeu politique, et ces derniers auraient rendu compte à leur hiérarchie. Mais ce n'est pas cela qui semble être retenu contre eux. L'argument numéro un mis en lumière pour inculper Ould Haïdalla et les responsables de sa campagne est le fameux document intitulé "GRAB1". Ce document, très mal écrit et très mal ficelé, présente un plan détaillé pour la prise du pouvoir par les partisans de Ould Haïdalla. Il prévoit la formation d'un "gouvernement de transition pacifique" dès la proclamation des résultats en faveur du président sortant. C'est autour de la protection de ce gouvernement que la mobilisation allait être faite jusqu'à la prise du palais présidentiel. Un scénario semblable au plan ivoirien qui a amené Gbagbo, l'actuel président, au pouvoir. Le coût de l'opération est chiffré à un peu moins de deux millions d'ouguiyas.

C'est la direction de campagne du président Ould Taya qui a largement diffusé ce document deux jours avant la date du scrutin. La campagne de Ould Haïdalla avait qualifié le document de "ridicule". Ismaël Ould Amar, directeur de campagne de Mohamed Khouna, a déclaré, lors d'un point de presse organisé mercredi (5 novembre) qu'il a pris connaissance de ce document dans une papeterie voisine de son bureau. Dans l'entourage du candidat, on a vite accusé les services de renseignements d'avoir concocté ce plan pour accabler l'ancien président. Même si la police a exploité ce document pour arrêter Ould Haïdalla et ses amis, il semble que ce n'est pas elle qui l'avait conçu. Selon un proche collaborateur de Ould Haïdalla, ce document a été déposé chez eux comme contribution à la campagne du candidat par Mohamed Mahmoud Ould Maaloum, personnage connu de l'opposition mauritanienne en France. Il a débarqué à Nouakchott, lui qui était interdit du pays, à la veille du lancement de la campagne pour, a-t-il déclaré à l'époque, créer un parti politique, puis a disparu avant la proclamation des résultats. Mais la question posée aujourd'hui n'est pas de savoir qui est l'auteur du document incriminé, mais plutôt si Haïdalla et sa campagne l'avaient réellement adopté. Les observateurs s'accordent en effet à dire que ce plan était tout simplement ridicule et que la campagne de Ould Haïdalla était animée par des personnalités trop intelligentes pour être embarquées dans telle aventure.

On pense plutôt qu'il s'agit d'un acharnement qui n'est autre qu'une sanction pour la peur que le groupe et son candidat ont provoquée chez les soutiens principaux du régime.

Notons que cela pourra suivre le modèle adopté dans le cas Ch'bih Ould Cheikh Melainine, et qui lui a valu plus de deux ans de prison et un éloignement systématique de la scène politique.

MOUSSA OULD HAMED